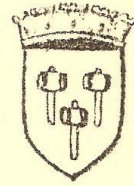
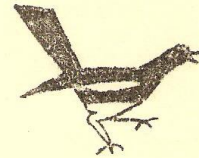
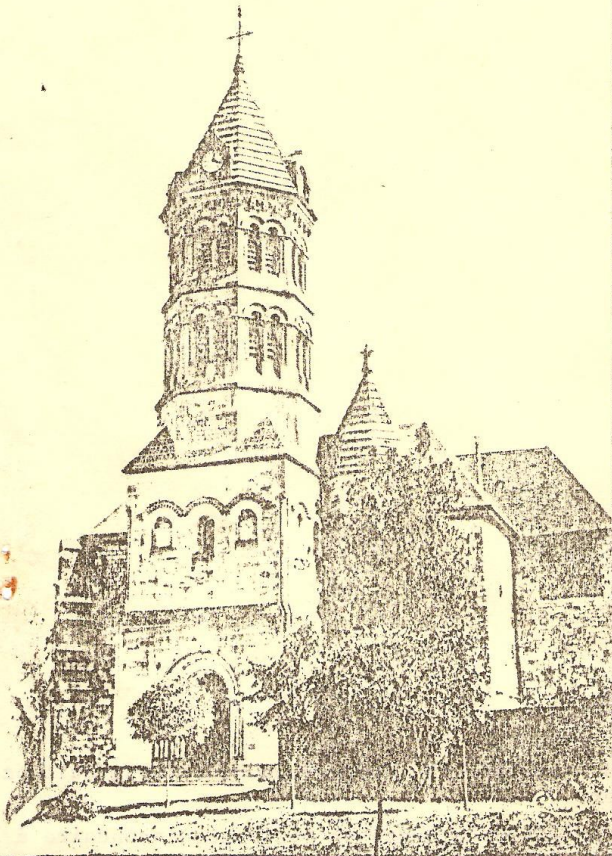


NOTRE

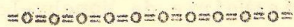


VILLAGE



BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
ET DE LIAISON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

JUIN 1976 N° 20



NOTRE VILLAGE

COLLECTIF
MUNICIPAL
D'INFORMATION
ET DE LIASON
DE LA COMMUNE DE
MONCHY-LAGACHE

Note aux lecteurs: Notre numéro de juin paraît avec un peu de retard. Veuillez nous en excuser.

Nous devons remercier Mr GREGOIRE André en résidence secondaire à Flez qui nous a aidés à reconstituer notre 1° page de couverture.

Merci également à Mr MERLIER Gérard qui nous frappe bénévolement les stencils d'imprimerie.

"Notre Village". Rédaction et imprimerie: Mairie de Monchy-Lagache.

On ne peut pas faire une rétrospective de ce premier semestre 1976 sans mentionner en premier lieu la sécheresse et la canicule qui tout à fait anormales va marquer cette année de multiples conséquences.

Récoltes, jardins, réduction d'horaires pour tous les emplois en rapport avec les cultures, suppression même de l'embau-
che saisonnière (pour les jeunes en particulier) dans les entreprises para-agricoles de la région.

Ce qui prouve que même avec une diminution très importante de la population exclusivement agricole, notre région et notre village sont encore fortement tributaires de l'agri-
culture.

Pour MONCHY, la pluviométrie du premier semestre a été de 92 mm alors qu'elle est à peu près le triple normalement et pratiquement pas une goutte d'eau n'est tombée entre le 21 Mai et le 12 Juillet.

Espérons que le deuxième semestre verra une compensation à cette sécheresse mais sans l'excès contraire qui est toujours à craindre.

Notre village a néanmoins, en divers secteurs, continué à évoluer et à voir divers projets prendre corps.

FOYER RURAL

Un devis approximatif ayant été proposé au Conseil Municipal au début de l'année par Maître VASSELLE, Architecte, un appel d'offres a été lancé dans différents journaux et l'ouverture des plis en Mairie contenant les propositions par les entreprises dans les différentes catégories a été réalisée le 16 Mars.

Rappelons les noms des entreprises soumissionnaires qui ont été retenues :

- . LABALETTE Vincent à Tertry (80) : Gros oeuvre
- . DUBOIS Emile à Le Fayet (02) : Couverture-Plomberie
- . S.A. MARISOL à St-Omer (60) : Faux plafonds
- . ROCQUENCOURT Henri à Roye (80) : Menuiserie
- . BRIZART-NOGUES à Reims (51) : Serrurerie
- . Ets CHUROUX à Muille-Ham (80) : Carrelages
- . MERLIER Gérard à Monch-Lagache (80) : Electricité
- . S.A. ADOLPHE à Bois-Guillaume (76) : Volets roulants
- . MEHL Gilbert à Hallivillers (80) : Peintures
- . S.A. RICHEZ à Albert (80) : Chauffage

Nous avons enregistré avec grande satisfaction la position favorable de deux entreprises locales, les Etablissements LABALETTE pour le gros-oeuvre et G. MERLIER pour l'électricité, ce qui leur a permis d'enlever deux des plus importants marchés.

Le début des travaux a commencé au début de Juin après de multiples formalités administratives et financières.

De plus l'implantation des fondations a posé quelques problèmes imprévus. Le sol que tout laissait supposer de bonne consistance dans la craie, s'est avéré friable et même comblé de remblai à certains endroits.

Maître VASSELLE, Architecte, a décelé la présence de très anciens murs qui pourraient être une fortification entourant le coeur de l'ancienne cité englobant l'église et la partie haute du village.

Quelque retard et frais supplémentaires ... ont donc marqué le début des travaux qui se répercuteront, il est à craindre pour la date de l'achèvement.

LOTISSEMENT DU JEU DE PAUME

Tous les terrains, en ce premier semestre, ont été vendus. Une construction est terminée et deux en cours. L'un a été vendu avec le concours de différents services sociaux du département pour résoudre un cas social de logement particulièrement difficile.

Des conditions spéciales de prise en charge sous tutelle des frais financiers sont prévues, mais surtout un organisme "Les Chantiers du Service civil international" doit s'occuper de la construction à des conditions qui sont un peu une expérience pilote.

Nous espérons que cette initiative sera concluante et positive et qu'en tous cas elle permettra de solutionner le relogement d'une famille qui s'averrait autrement difficilement réalisable.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Ce problème pour lequel plusieurs solutions avaient été étudiées par le Conseil Municipal a finalement été résolu depuis le 8 Juillet.

Depuis cette date, en effet, le ramassage des ordures ménagères se fait donc chaque Jeu entre 8 heures et 11 heures par une entreprise privée (Monsieur Bertout Cultivateur à Languevoisin qui, ayant acheté une benne, fait le ramassage à la satisfaction générale dans plusieurs communes des cantons de Nesle et Ham).

Remercions Monsieur Marceau CAPRON et le Garde municipal qui ont assuré pendant de nombreuses années un ramassage bi-mensuel et dont le service a cessé le 2 Juillet.

Il est rappelé que, seuls sont admis maintenant les poubelles classiques ou les sacs plastiques. La décharge communale est donc désormais absolument interdite. Elle sera fermée par une chaîne à l'avenir et ne pourra être ouverte éventuellement que par le Garde pour les gros dépôts agricoles ou de chantier (emballages plastiques, vieilles tôles, ferrailles diverses) le premier samedi matin de chaque mois ou sur demande préalable exceptionnelle.

Le tarif demandé par l'entreprise Bertout est très compétitif avec les autres ramassages pratiqués ailleurs soit 22.34 Frs par habitant et par an.

Les ordures sont déposées à l'usine d'incinération de Ham dans le cadre du S.I.V.O.M. de Ham suivant un tarif de 15 Frs par habitant et par an.

Cette somme totale de 37.34 Frs par habitant est prise en charge dans le budget communal et ne fera pas l'objet d'une imposition spéciale.

En effet après étude des différentes solutions de participation à ces frais, il s'est avéré que c'était la solution la plus simple sinon la plus équitable (les autres solutions présentaient toutes des inconvénients plus sérieux encore).

Les impôts financiers en particulier subiront donc une hausse assez conséquente due à ces nouveaux frais devenus pratiquement obligatoires.

L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'OMIGNON

Un premier nivellement et comblement du fossé réalisé au printemps sera suivi l'hiver prochain d'un aménagement de ce quartier afin de la valoriser au point de vue financier et pour l'esthétique de ce quartier du village.

LA VIE DU VILLAGE

LA POPULATION

- Etat civil

Naissances :	MERLIER Laurence.....	4 Avril
	MERLIER Muriel.....	4 Avril
	LEMAITRE Olivier.....	18 Avril
	GOURLIN Blandine.....	26 Avril
Mariages :	DERELY Luc et BONDUELLE Anne.....	15 Mai
	DEFREMONT Jean-Marc et BOILLEAU Sylviane.....	19 Juin
Décès :	BOURBIER-CAPRON Rolande.....	7 Janvier
	LEFEVRE Lucien.....	7 Janvier
	ROUSSEL Kléber.....	16 Janvier
	HURIER Michel.....	3 Avril
	TRICOTET-LEROUX Octavie.....	24 Avril
	PREVOT Béranger.....	8 Mai
	LEULIER Alexis.....	3 Juin
	MOINARD Yoann.....	3 Juillet
	BOURBIER-DEJARDIN Marie.....	3 Juillet

- Nouveaux-habitants

Mr. et Mme CIEZIELSKI (remplaçant Mr. et Mme FIEVET)
Mr. et Mme DRUAUX à Douvieux
Mr. et Mme VACOSSIN à Flcz
Mr. RENARD Dominique et sa grand-mère rue de la Raperie

- Départ de Monsieur et Madame DESMARQUEST fin Février

Monsieur DESMARQUEST, Conseiller Municipal en 1965, deuxième Adjoint en 1971, animateur dévoué de bien des manifestations. Il s'était si bien intégré à la vie de la commune que son départ ainsi que celui de Madame DESMARQUEST pour leur retraite normande a été unanimement regretté. Monsieur DESMARQUEST participait aussi d'une façon très assidue à la chorale non seulement aux messes dominicales mais à tous les mariages ou enterrements.

Madame DESMARQUEST avait aussi été pendant plusieurs années animatrice de la Ruche enfantine. Madame BOCQUET a été appelée à lui succéder.

- Décès de Monsieur LEULLIER

Le village a eu aussi la tristesse de perdre le dévoué animateur de la clique : Monsieur LEULLIER. Pendant de nombreuses années, il a formé et encadré de jeunes musiciens. Il animait toutes les cérémonies locales et son sourire et sa bonne humeur sont restés dans le souvenir de tous.

Avec lui disparaît aussi une spécialité que beaucoup regretteront : celle de taupier; combien de services aura t'il rendu dans le village et ailleurs souvent bénévolement pour la commune en particulier.

DON DU SANG

. JEUDI 19 AOUT 1976 de 15 heures 30 à 19 Heures.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

- Jardin visible de la rue : 1er Carette; 2ème Bocquet; 3ème Devendeville Georges; 4ème Guinet Jean; 5ème Gomez, Toulouse; 7ème Jubé, Caron Robert, Capron Roland, Lambert, Schryve, Millot; 13ème Herchin, Caussin, Borowicki, Bryckaert, Morgand; 18ème Cattoen, Devendeville Jean-Pierre, Hennebil, Henry Louis, Sockeel, Rumigny Ernest; 24ème Jouy; 25ème Capron Michel; 26ème Teinielle Joseph, Decoble Alain; 28ème Merlier Louis; 29ème Audinot; 30ème Bochart Jacqueline.

- Fenêtres et balcons : 1er Renault; 2ème Teinielle Robert; 3ème D'Erfurth

- Décor floral sur la voie publique : 1er Gaux Andréa; 2ème Chrétien; 3ème Mangot; 4ème Rigaux Marc; 5ème Teinielle Angèle; 6ème Wroblenski; 7ème Fournier Robert; 8ème Gandon

ASSOCIATION DES AMIS DES VIEUX

Au profit de l'Association des Amis des Vieux les buvettes installées au bal et l'après-midi de la fête ont réalisé une recette de 2930 Frs, celle du 13 Juillet 550 Frs. Le lapinodrome du 14 Juillet a rapporté 134 Frs.

Remerciements aux bonnes volontés qui ont tenu ces buvettes.

QUÊTES AUX MARIAGES

En faveur de l'Association des Amis des Vieux, les quêtes aux mariages ont rapporté : Mariage DERELY-BONDUELLE : 264.20 Frs et DEFREMONT-BOILLEAU : 334.70 Frs.

14 JUILLET

- Une remise de récompenses a eu lieu cette année, la médaille d'honneur départementale et communale, médaille d'argent pour plus de 25 ans de services administratifs à

- . Monsieur MAZIER Henri, Secrétaire de Mairie depuis 1946
- . Monsieur GRU Michel, Conseiller municipal depuis 1947 Adjoint de 1959 à 1965 et Maire depuis 1965
- . Monsieur FOURNIER Robert, Conseiller municipal depuis 1945, Adjoint depuis 1965
- . Monsieur CARBONNAUX Jacques, Conseiller Municipal depuis 1945, Adjoint de 1947 à 1959
- . Monsieur BOURBIER Serge, Conseiller municipal depuis 1947.

- Concours de tir :

- . 1er Jean-Jacques MERLIER : 44 points
- . 2ème Jean BOURGIER : 42 points
- . 3ème Marcel CHASSAGNOUX : 41 points
- . 4ème Lucien DEVENDEVILLE : 39 points
- . 5ème Guy DODRE : 39 points

SYNDICAT D'EAU

Le prix de l'eau s'est trouvé légèrement augmenté par suite d'une redevance dite taxe de pollution qui est imposée aux communes de plus de 400 habitants et s'élevant à 0,12 Frs par mètre cube. Le prix net de l'eau à Monchy s'élève donc à 0,985 Frs le m3 plus la redevance compteur de 5 Frs, 10 Frs ou 20 frs selon les compteurs.

AVIS DE LA MAIRIE

En raison des congés annuels, pendant le mois d'Août la permanence de la Mairie n'aura lieu que le Mardi de chaque semaine de 17 Heures 30 à 19 Heures 30. Pour les affaires ne pouvant attendre le Mardi suivant mettre un mot dans la boîte aux lettres de la Mairie. Satisfaction sera donnée le lendemain et la pièce demandée sera portée par le Garde

RENTREE SCOLAIRE

Elle est fixée au Mardi 14 Septembre. Tous les enfants nés en 1973 pourront être acceptés. Les parents de ces enfants devront faire savoir à Madame MAZIER entre le 1er et le 10 Septembre s'ils ont l'intention de les envoyer à l'école ou non.

Un nouvel horaire sera précisé ultérieurement puisque le mini-car ne passera plus à Mons ce qui fera gagner environ 1/4 d'heure aux enfants.

NOS SOCIÉTÉS LOCALES

MONCHY A.C. FOOTBALL

La saison de la section football s'est déroulée assez favorablement pour toutes les équipes.

La première "seniors" a terminé 3ème du championnat de 3ème division Somme (sous-district Santerre).

La deuxième "seniors" avec beaucoup d'éléments jeunes encadrés par des anciens de première s'est classée 3ème en 5ème division.

L'équipe cadets s'est classée 4ème de son groupe et l'équipe minimes 5ème.

Un grand merci à tous pour la sportivité manifestée durant toute la saison et en particulier à tous les dévoués dirigeants.

L'Assemblée générale du Club a eu lieu le 20 Juin, la grande majorité des joueurs est restée fidèle au Club et nous retrouverons avec plaisir trois seniors qui avaient soit joué une saison dans un autre Club ou momentanément cessé et qui sont revenus à leur Club d'origine.

Le miroir aux alouettes d'autres clubs plus huppés est parfois décevant et ceci prouve qu'une ambiance de camaraderie est souvent préférable à ce qu'on croit une promotion qui est très normale par ailleurs si on ne l'accompagne pas d'un esprit parfois critique ou destructeur.

Le Club se renforce donc de 4 seniors, il s'agit de LEVERT Noël, MERLIER Jean-Jacques (Péronne F.C.), GRU Xavier (US Ham), STELMAN (Bouvincourt).

La réunion du Comité de la section football a eu lieu le 8 Juillet dans une très bonne ambiance. Les situations sportives et de trésorerie étant actuellement très favorables, Michel GRU, Président et Michel DUPARCQ, Vice-Président, tout en restant à la disposition du Club, ont souhaité être déchargés de leurs fonctions afin de répartir les tâches entre de nouveaux et plus jeunes responsables. Jean-Pierre DEVENDEVILLE a été élu Président, Marc RIGAUX et Jean-François CARBONNAUX Vice-Présidents, Gérard MERLIER et Gérard FOURNIER étant reconduits secrétaire et trésorier. Monsieur CIEZIELSKI (ancien joueur dans le Pas-de-Calais), Gérant du café "Au bon accueil" a accepté la place de secrétaire-adjoint et s'est proposé d'entraîner tous les mercredis les jeunes du club.

Le Comité avait en effet estimé nécessaire de rechercher un animateur pour la formation des jeunes et a remercié vivement Monsieur CIEZIELSKI de sa proposition.

MONCHY A.C. TENNIS

L'Assemblée générale a eu lieu le 24 Juin, assistance restreinte, peu de problèmes sinon pour secouer un peu la léthargie où se trouve la section. En dehors d'un certain nombre d'inscriptions de membres de l'INRA à Estrées, très peu d'abonnements annuels ce qui est regrettable vu le prix très bas qui a été maintenu.

Grâce à l'initiative de Jérôme GRU un tournoi a été organisé à partir du 5 Juillet pour les jeunes et du 10 Juillet pour les adultes, cela a apporté un peu d'émulation et des occasions de rencontre entre tous.

Voici les résultats du tournoi dont les finales se sont jouées le 1er Août. Une quarantaine de personnes adultes femmes, hommes et jeunes y ont participé.

Les prix ont été décernés à :
chez les moins de 18 ans : Didier DUPARCQ vainqueur en finale de Bertrand DUPARCQ

Chez les dames : Brigitte DUPARCQ vainqueur en finale d'Anne-Marie DUPARCQ.

Chez les hommes : Jean-Jacques MERLIER vainqueur en finale de Jérôme GRU. Gérard DUPARCQ battant Serge LABALETTE pour la 3ème place.

MONCHY A.C. PING-PONG

Les championnats sont maintenant terminés depuis quelques mois. Dans l'ensemble toutes les équipes engagées ont fini honorablement.

L'équipe fanion qui opérait en 1ère division a terminé 3ème, l'équipe 2 a terminé 3ème également en 2ème division et la 3ème qui était composée de jeunes débutants a terminé 4ème de la 4ème division ce qui n'est pas mal.

Dès le début du mois de Septembre, reprise de l'entraînement pour la nouvelle saison.

Nous avons appris avec plaisir la rentrée de Monsieur Georges DEVENDEVILLE qui va reprendre du service, nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'à tous les nouveaux membres qui voudraient se faire inscrire.

FANFARE STE-CECILE

Premier semestre 1976 relativement calme pour la Fanfare qui n'a eu à se manifester qu'à plusieurs occasions et récemment à Chaulnes pour un apéritif concert ainsi qu'à la fête de Monchy où le concert a connu un vif succès.

Les répétitions ont lieu chaque vendredi à la salle paroissiale mise gracieusement à la disposition des musiciens par Monsieur l'Abbé PLANQUE que nous remercions bien vivement.

Malheureusement ce premier semestre 1976 s'est terminé avec la disparition d'Alexis LEULIER. Ce chef de clique dévoué, estimé de tous et jamais sollicité en vain, ne laissera que des regrets à tous les membres de la Société avec lesquels il aimait se rencontrer souvent.

Que sa Famille soit assurée de la sympathie de tous.

RUCHE ENFANTINE

Pour une somme de 3.57 Frs par jour, trente deux enfants ont fréquenté la Ruche au mois de Juillet. Une collation était servie à tous ceux qui étaient présents, c'est ainsi qu'au moment des répétitions nous avons acheté jusqu'à dix gros pains par jour, ce goûter était offert par l'association Familiale grâce à la subvention de la Mairie.

Malgré les averses les plus grands sont allés à bicyclette jusqu'aux étangs de Falvy où ils furent reçus par Monsieur et Madame Gérard FOURNIER.

Une autre sortie en autocar pour tous, les aînés sont allés à la piscine et les plus petits ont pu user les fonds de culotte sur les balançoires du "Cam".

Une semaine fut consacrée à la préparation de la fête, c'est ainsi que l'on pouvait voir garçons et filles aiguilles en main coudre les costumes.

Tout le monde a mis la main à la pâte, même les jeunes et les moins jeunes ont participé à la décoration du "Germeir" où nous avons accueilli cent trente personnes.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé pour la réalisation de ce spectacle. Félicitons surtout Véronique, Olivier, Marie-Claire d'avoir su si bien occuper tous nos enfants durant quatre semaines, car croyez-moi ce n'est pas toujours facile.

ANCIENS COMBATTANTS

Nous avons eu le regret de perdre l'un de nos plus fidèles camarades, Alexis LEULIER qui depuis toujours était très dévoué à toutes nos réunions et à toutes nos manifestations. Nous avons toujours apprécié les sonneries auxquelles il n'a jamais manqué. Sa disparition représente un grand vide pour nous tous et nous restons consternés de son décès.

Le Congrès départementale des Anciens Prisonniers de Guerre s'est magnifiquement déroulé le 23 Mai à Offoy en présence de plus de mille Anciens Combattants et nous avons été très honoré de la Médaille du Mérite Prisonnier de guerre décernée à notre Camarade Joseph TEINIELLE, notre fidèle porte-drapeau et nous tenons à la féliciter de son dévouement.

Tous unis en une seule section à Monchy (ceux de I4-I8, les Anciens Combattants et Prisonnier de guerre et une dizaine de Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, nous faisons appel à tous les Camarades non encore inscrits, qui restent isolés, à s'unir à nous dans leur intérêt pour sauvegarder leurs droits d'Ancien Combattant. Plus nous serons nombreux, plus nous serons représentatifs et donc plus nous serons écoutés.

=====

Nous nous excusons du retard apporté à la publication de ce numéro de Juin ... Quelques articles et renseignements nous manquaient et nous avons complété ce bulletin tardivement. Nous rappelons, à cette occasion, à tous les responsables de Sociétés qu'ils doivent fournir pour la fin de chaque semestre leur article.

UN FOYER RURAL : POURQUOI FAIRE ? ...

o=o=o=o=o=o=o=o=o=o

Au moment où le projet municipal de Foyer rural devient réalité, il nous a semblé utile de préciser le but et les raisons d'un Foyer rural dans une commune.

Pour répondre à ces questions, Monsieur DANTEN, Maire d'Hérissart (500 habitants) et Président de l'Association des Foyers ruraux de la Somme a bien voulu nous communiquer le texte d'un article qu'il avait fait paraître dans le bulletin de l'Union nationale des Foyers ruraux sous le titre "Pourquoi j'ai créé un Foyer rural"

Dans nos communes rurales, le rôle du maire est multiple. Il est à la fois administrateur, officier d'état civil, juge de paix etc... S'il veut être pleinement efficace, il ne doit pas se désintéresser de l'animation sociale et culturelle de sa commune.

Cela veut-il dire que le maire doit s'occuper de tout ! Certes non mais se préoccuper de tout oui.

Dans toutes les municipalités, il existe au moins une commission des fêtes. C'est en portant de cette commission des fêtes et en recherchant l'efficacité qu'est né dans notre commune UN FOYER RURAL.

Cette commission des fêtes dès le départ nous l'avons voulue la plus représentative possible. Elle est extra-municipale c'est à dire composée de conseillers municipaux et de personnes travaillant déjà ou désirant travailler à l'animation du village. Nous avons donc fait appel aux représentants de toutes les sociétés locales : syndicats, associations familiales, sociétés sportives, musicales, mouvement de jeunes... Mais très vite, pour des raisons administratives d'abord puis politique ensuite (politique avec un grand P) se pose le problème de l'indépendance de la commission extra-municipale. Pour être plus simple et répondre aux besoins de tous, il fallait une association qui ne soit pas au service de la municipalité mais au service de la commune. Le conseil s'est déchargé sur le foyer rural de toute l'animation du village. Le foyer rural a été chargé de fleurir et d'embellir le village de redonner vie à la fête locale en organisant toutes les festivités. Le foyer rural qui regroupe toutes les sociétés du village, coordonne les activités de ces différentes sociétés et a permis une collaboration fructueuse ce qui permet de maintenir des activités très nombreuses dans tous les domaines, sports, musique, veillées etc... d'organiser des soirées d'information et de documentation.

La collaboration de toutes les bonnes volontés a permis la construction d'un vaste bâtiment, mettant à la disposition de toute la population de nombreux locaux : salle de spectacle, salle de jeux pour les jeunes, salle médico-sociale, salle de réunion...

A travers toutes ces activités le foyer rural est devenu le lieu de rencontre de tous les habitants du village sans distinction d'âge, de profession, de milieu social mais aussi un lieu d'accueil. Grâce à un équipement complet (cuisine, vaisselles etc...) chaque famille du village peut utiliser le foyer pour ses fêtes familiales (baptêmes, communions, mariages, etc).

Pour nous, le Foyer rural n'est pas une salle des fêtes, mais c'est vraiment la maison de tous. Nous pouvons dire que le foyer rural a comme mission permanente de créer une véritable communauté de village.

Je ne pense pas exagérer en disant que le foyer rural est l'âme de notre village.

L'idée qui a inspiré Monsieur DANTEN à Hérisart (où il a créé une très belle salle) comme celle de tous les créateurs de foyers ruraux est bien dans l'esprit qui a aussi animé votre Conseil Municipal. Nous le remercions bien vivement de son article.

Notre salle des fêtes (provisoire... lors de sa construction en 1925) était devenue quelque peu vétuste, toiture, peintures, aménagement intérieur, de gros frais étaient nécessaires pour la remettre en état et de plus elle ne pouvait plus correspondre à une conception plus moderne et plus rationnelle : salle de spectacles ou de danse plus grande, autre salle de réunion plus petite attenante, salle de restaurant et cuisine, installations sanitaires, chauffage, etc...

Mais l'essentiel est surtout d'avoir des locaux bien adaptés à une animation variée et permanente. Un Conseil d'administration a déjà été créé l'an dernier avec les représentants du Conseil municipal et de toutes les Associations locales.

Dès que le Foyer rural sera devenu fonctionnel, il sera nécessaire que de nombreuses bonnes volontés se manifestent pour l'animer. Nous pensons en particulier à un mouvement de jeunes pouvant s'intéresser au théâtre, à la danse, au chant choral, etc... à un club du 3ème âge qui pourrait y trouver un local permanent.

Et puis bien sûr toutes les fêtes locales, familiales ou même extra-communales y trouveront un cadre bien adapté.